

# LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°385 | MAI 2021



**BUDGET  
2021**

**DOSSIER**  
.....  
**Le Budget 2021**

# ZOOM

## Rencontre avec un Bressaud du bout du Monde

*Ils sont nombreux à avoir quitté La Bresse pour des contrées lointaines, vous en connaissez tous certainement un et vous le regardez avec envie, fierté ou incompréhension peut-être... La Bresse Infos est allé à leur rencontre pour en savoir plus sur leur vie là-bas mais aussi pour vérifier s'ils sont toujours attachés à leur terre natale !*

*Pour cette première entrevue, voyage dans le deuxième plus grand pays du Monde et plus précisément dans la capitale de sa province francophone... Vous voyez où La Bresse Infos a atterri ?*

*À Montréal Tabarnak !*

**Qui est ce Bressaud du bout du monde ?**

**Je suis obligée de commencer par la traditionnelle question bressaude, vous êtes « le fils à qui ? » !**

Je suis Yannick Demange, le fils de Michel et Colette Demange et j'ai 42 ans !

**Pourquoi êtes-vous parti à Montréal et depuis combien de temps ?**

Je suis parti au Québec la première fois, il y a 20 ans pour faire mes études. Je suis ensuite revenu en France et je suis reparti à Montréal où je vis depuis 11 ans.

**Pensiez-vous rester là-bas aussi longtemps ?**

Je dirais que Oui.

**Parlez-nous de votre vie là-bas...**

**Que faites-vous dans la vie ?**

Je suis prof de marketing dans ce qu'on appelle ici un Cégep (Collège d'Enseignement général et Professionnel). Ça n'existe qu'au Québec. Mes étudiants ont entre 17 et 20 ans (à peu près équivalent de la terminale à Bac+2).

**Qu'est-ce qui vous plaît dans votre « nouveau » pays ?**

Ce que j'aime ici, ce sont les parcs et la qualité de vie qu'ils procurent. Il y en a beaucoup à Montréal. Le parc du Mont-royal est au cœur de la ville, ce qui permet d'aller marcher, courir, faire du ski de fond ou tout simplement un pique-nique. Ça donne une super qualité de vie.

▼ *Vue dans le Charlevoix*



▼ *Lac Gervais dans les Laurentides*



**Quel est le plat local que vous appréciez le plus ?**

Quand c'est la saison, j'adore manger du homard de Gaspésie (c'est une région du Québec) ou du crabe des neiges. Ça va d'ailleurs bientôt être le temps d'en manger...

**Quel est votre endroit préféré ?**

J'aime beaucoup aller dans la région du Charlevoix. C'est au nord de la ville de Québec. Il y a de très beaux parcs pour faire de la randonnée. C'est un des endroits où on peut voir les baleines dans le fleuve St Laurent. Il y a aussi une très belle station de ski, «Le massif», où on a l'impression que les pistes se jettent dans le fleuve.

**Quelle est votre expression locale préférée ?**

Ça, c'est une question difficile, c'est dur de faire un choix, il y en a plein. Je dirais «Courir la galipote». C'est une façon mignonne d'évoquer les pratiques d'un coureur de jupons !!!

**La question du moment qu'on n'a pas envie de poser mais bon...  
Quelles sont les mesures prises dans votre pays par rapport à la Covid-19.**

À partir de ce soir (le 11/04), le couvre-feu passe de 21h30 à 20h. Les restaurants, bars, théâtres, salles de sport, etc, sont toujours fermés. On a la chance d'avoir un printemps précoce, ça nous permet d'aller dehors et de profiter de températures agréables.

**Parlons un peu de La Bresse ...**

**Quel est votre endroit préféré chez nous ?**

Les Champis ou le pré Le Thia (à égalité).

**Qu'est-ce qui vous manque à La Bresse ?**

La famille et les amis.

**Quel est le plat local (ou plus largement français) qui vous manque le plus ?**

Un bon repas dans une ferme auberge !!!

**Le(s) mot(s) de patois bressaud que vous utilisez encore...**

Je n'en utilise plus. Mais, quand je vois un chat de notre quartier qui traîne dehors, je pense souvent à « vieille tchette ». Ça me fait sourire...

# ZOOM



▲ *Ski à la station owl's head avec le lac Magog en fond*

## **Des visites des Bressauds de temps en temps ? Ou alors des visites à La Bresse ?**

Il y a souvent de la visite, pratiquement tous les ans. Mais la Covid a bouleversé pas mal tout ça. Mes parents ont pu venir en 2019, heureusement. Je devais aller en France l'an passé mais ce sera pour plus tard.

## **La première chose que vous faites quand vous rentrez à La Bresse ?**

Aller me promener ou faire un tour de vélo à la Basse-des-Feignes.

## **Pour conclure ...**

### **Pensez-vous revenir en France à un moment de votre vie ?**

Pour mes vieux jours, qui sait. Mais c'est encore loin.

## **Un conseil pour celles et ceux qui voudraient partir s'installer au bout du Monde ...**

Adaptez-vous à la culture du pays (plutôt que l'inverse) et évitez de toujours comparer avec ce qu'on connaît de la France même si c'est un réflexe naturel.

## **Un petit message ...**

J'embrasse évidemment la famille et les amis. Comme j'ai travaillé pour la station de ski de La Bresse, j'ai été triste de voir que les remontées mécaniques étaient fermées malgré toute la neige. Je leur souhaite donc une belle saison d'été et un très bel hiver pour 2021/2022.

## ▼ *Parc Mont Royal Montréal*



# EDITORIAL



Bressaudes, Bressauds,

Le 29 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année 2020 et voté le budget primitif de l'année 2021.

L'élaboration d'un budget est un travail d'équipe, c'est le recensement des besoins par les services avec l' élu de référence. Proposition est faite ensuite à la commission finances composée de tous les élus qui amendent les lignes budgétaires. Le vote en séance de Conseil municipal, ou en Conseil d'Administration selon les structures, est la dernière étape de ce processus budgétaire.

C'est un budget réfléchi, avec des projets de travaux et de réalisations pour le bien-être de toutes et tous.

Vous pourrez en découvrir les grandes lignes dans le dossier de ce bulletin ; le budget détaillé est consultable en mairie, ou sur le site internet de la commune, et nous sommes à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

Après bien des demandes faites à la Préfecture et à l'Agence Régionale de Santé (ARS), nous avons enfin été autorisés à mettre en place un centre éphémère de vaccinations, permettant à de nombreux habitants de notre commune et de quelques communes avoisinantes de se protéger contre la Covid-19. Deux séances en avril ont pu se dérouler pour une première injection, la deuxième injection devra être faite dans les mêmes conditions quatre à six semaines plus tard. Notre souhait est qu'un nombre important de personnes puisse être immunisées sans être obligées de se déplacer dans des centres extérieurs.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous.

Sincèrement,

Maryvonne Crouvezier

## SOMMAIRE

ZOOM	2 <sup>e</sup> de Couv.
ÉDITORIAL	P. 03
ACTUALITÉS	P. 04-07
TRIBUNE	P. 08
DOSSIER	P. 09-15
Le Budget	
DANS LE RÉTRO	P. 16-20
INFOS PRATIQUES	P. 21
AGENDA	4 <sup>e</sup> de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

## LABRESSE INFOS - N°385

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

MAI 2021

Directeur de la publication :

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,  
associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

# ACTUALITES

## Urbanisme

### Le saviez-vous ?

#### Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature (piscine, stationnement, etc). Elle s'applique également aux changements de destination des locaux agricoles.

Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation (de construire ou d'aménager) ou par le responsable d'une construction illégale !

Plus d'infos : [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)  
Pour calculer votre taxe d'aménagement :  
[www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr)



#### Un projet ?

Contactez le service urbanisme pour le présenter et déterminer les conditions de sa mise en œuvre notamment au niveau de la conformité avec le PLU (plan local d'urbanisme) et la nécessité (ou pas) d'une autorisation d'urbanisme préalable.

STM 7 Route de Niachamp  
Tél : 03 29 25 53 89

## Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif

### J'entretiens mon ANC – Assainissement non collectif

Pour bien fonctionner, les dispositifs d'ANC nécessitent d'être bien entretenus. Pour cela, grâce à son service « entretien », le SDANC peut vous mettre en contact avec les professionnels pour réaliser la vidange et/ou la maintenance de votre dispositif.

#### Les prestations proposées en fonction de vos besoins :

- Les contrats de maintenance : spécifiques aux microstations et filtres compact.
- La vidange : pour les fosses septiques, fosses toutes eaux, bacs dégraisseurs, microstations, filtres compact... Cette opération d'entretien doit se faire avant que les boues n'atteignent un certain niveau dans la cuve (entre 30 % et 50 % selon les cas). Cela nécessite une surveillance de la part de l'utilisateur, qui pour réaliser la vidange, doit faire appel à une personne agréée par la Préfecture. Il peut s'agir d'entreprises spécialisées, comme d'agriculteurs ayant justifié du mode d'élimination des boues (dépotage en station d'épuration dans la plupart des cas).

Pour en savoir plus, SDANC - 9 avenue Pierre Blanck - 88000 EPINAL  
Service Entretien : 03 29 35 79 27 / [entretien@sdanc88.com](mailto:entretien@sdanc88.com)  
[www.sdanc88.com](http://www.sdanc88.com)

Vidange d'une installation via le service entretien du SDANC : la démarche



## Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Pour chaque élection, des scrutateurs sont recrutés afin de dépouiller le scrutin à l'issue des opérations de vote. Compte tenu du double scrutin, un nombre important de personnes est nécessaire.

Attention : les scrutateurs doivent être électeurs dans la commune.

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction du protocole défini par la préfecture.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en Mairie.

Service population : 03 29 25 40 21



## Zoom sur deux services de la CCHV



### Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un service à l'attention des parents, futurs parents, assistants maternels et jeunes enfants.

Il prend la forme d'animations régulières, de permanences téléphoniques et d'accueils sur rendez-vous pour des informations pratiques ou en rapport avec la législation.

**Votre contact : Natacha Gérardin**

**06 42 34 45 99**

**ram-secteurcornimont@cchautenvosges.fr**



### Soutien aux associations

La CCHV soutient les associations qui développent des projets en faveur du dynamisme et de l'attractivité du territoire.

Infos et règlement d'attribution des subventions :

[www.cchautenvosges.fr](http://www.cchautenvosges.fr), rubrique *vivre*, catégorie *subventions*, page *subventions aux associations*.

**Pour faire une demande de subvention, contactez :**

**Estelle Lanoix : 03 29 27 29 04 / [elanoix@cchautenvosges.fr](mailto:elanoix@cchautenvosges.fr)**

## Emplois

### Application Boss&vous



Le forum des Emplois de

La Bresse n'ayant pu se tenir suite à une décision préfectorale, une alternative pour mettre en relation les employeurs et les chercheurs d'emploi a été trouvée avec le site internet [www.bossetvous.fr](http://www.bossetvous.fr).

Cette plateforme vosgienne au service de l'emploi local des jeunes est mise à disposition gratuitement par le Conseil Départemental des Vosges, afin de proposer une offre de service numérique et humaine, « sur mesure », pour maintenir l'activité économique du territoire. Toutes les offres d'emploi sont concernées : CDD/CDI, emplois saisonniers, jobs étudiants et jobs d'été ...

**Plus d'infos :**

**Benoit Drouet, Hotliner :**

**03 29 29 88 99 / [bossetvous@vosges.fr](mailto:bossetvous@vosges.fr)**

**Cécile Bihr, Chargée des Relations Entreprises et Jeunesse : 06 03 84 82 35 / [cbihr@vosges.fr](mailto:cbihr@vosges.fr)**

## Association Familiale

### Une page se tourne à La Ruche

L'Association Familiale a le regret de vous annoncer la fin de l'accueil des enfants en juillet.

**Plusieurs raisons justifient cette décision :**

■ La baisse de natalité qui rend de plus en plus compliqué le « partage » des enfants avec la MLC

- Le fonctionnement uniquement sur juillet qui ne correspond plus totalement aux besoins des parents
- Le recrutement devenu compliqué sans la présence d'une directrice
- La crise sanitaire qui nous avait déjà contraint à annuler l'accueil.

La Ruche aura bourdonné pendant plus de 40 ans, l'Association Familiale remercie toutes les familles qui leur ont fait confiance durant ces nombreuses années, mais également la municipalité, les écoles maternelles, Saint Laurent à ses débuts puis la Tourterelle, pour la mise à disposition des locaux et du matériel.

Merci à Martine la dernière directrice, ainsi qu'aux précédentes directrices, animatrices et animateurs qui ont œuvré pour le bien-être des enfants durant tous ces étés.

L'Association Familiale souhaite pleine réussite à la MLC, qui assure l'accueil des enfants durant toutes les vacances scolaires.



# ACTUALITES

## Fête de la musique

Le rendez-vous annuel musical pour bien commencer l'été aura lieu le lundi 21 juin sur le Quai des Iranées, la rue de l'église et la place du Champstel !

Vous savez chanter, jouer... ou mixer ? Que vous soyez débutant ou pas, dès 18h, une scène ouverte sera à la disposition de tous les talents.

*Pour vous inscrire, ou demander des renseignements, contactez la Mairie : Service animations : 03 29 25 40 21*

## Nouveau à la Bresse

### La Maison Gisèle

Au 6, place du Champstel, une nouvelle boutique a vu le jour et vous accueillera très prochainement. Linges de maison, broderies, souvenirs... La Maison Gisèle saura vous proposer tout le savoir-faire du textile Bressaud !

*Horaires : lundi 14h - 19h, du mardi au samedi 9h30-12h et 14h - 19h, dimanche 9h30 - 12h*

*contact@lamaisongisele.fr - 03 29 25 63 60*



## Maison de La Bresse



### Envie de culture ?

Depuis 2013, la Maison de La Bresse accueille des expositions artistiques et patrimoniales, des rencontres, des débats, des soirées théâtrales et musicales, des spectacles pour enfants ou encore des ateliers et des stages artistiques. Tous ces rendez-vous attirent un public varié, ravi des propositions culturelles tout au long de l'année.

Mais l'équipe culturelle aimerait aller plus loin encore et faire venir ceux qui ne passent pas ou peu les portes de la Maison de La Bresse. Et pour ce faire, quoi de mieux qu'une petite enquête pour connaître les envies et les besoins culturels des Bressauds.

Si vous souhaitez nous aider à créer une programmation qui pourrait vous satisfaire alors n'hésitez pas à compléter la petite enquête en ligne ou à retirer un formulaire papier dans le hall de la Mairie.

*Lien : [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr), rubrique Actualités, Article Enquête besoins culturels*

## Music Live Events

C'est encore une année bien compliquée pour Music Live Events... Malgré une programmation de nouveau chamboulée, toute l'équipe garde le moral et ne baisse pas les bras !!!

Si, jusqu'à l'été, rien n'est envisageable, Music Live Events se concentre sur deux dates en 2021 et d'autres à venir pour 2022.

Réservez dès maintenant les samedis :

- 2 octobre 2021 pour une Soirée Rock 100 % Féminin.
- 11 décembre 2021 pour la venue de Mickael Jones, complice depuis toujours de Jean-Jacques Goldman...
- 5 mars 2022 pour une Saint Patrick explosive avec la venue des Celkilt et Epsylon !!!

Toute l'équipe espère vous revoir très vite. Prenez bien soin de vous, et continuez à soutenir vos associations locales afin de partager à nouveau de beaux moments de musique.

## Périscolaire

Le personnel communal des écoles remercie chaleureusement l'association des parents d'élèves « Les p'tiots Bressauds ». Ces derniers ont offert un masque à chaque membre intervenant : animatrices, ATSEM, entretien des locaux...



## Du bois, des Hommes et des bonnes idées pour le Festival

Vous connaissez ce refrain «Du rhum, des femmes et de la bière ...», et bien le Festival souhaite vous en chanter un autre «Du bois, des Hommes et des bonnes idées!» ...

Quoi de mieux qu'un peu de musique pour faire appel aux bonnes âmes, car le Festival a besoin de vous !

### Du bois

Vous avez un tilleul ou un thuya du Japon sur votre propriété et vous pensez le couper ?

Pourquoi ne pas envisager de lui donner une seconde vie, en l'offrant au Festival de sculpture pour que des sculpteurs professionnels le transforment en œuvre d'art.

### Des Hommes

Le Festival a toujours besoin de bénévoles et d'hébergeurs lors de la semaine du symposium, un beau moyen de prendre part à un événement unique et de rencontrer les sculpteurs au jour le jour.



### Des bonnes idées

En 2022 se tiendra la 30<sup>e</sup> édition du Festival Camille Claudel, et le comité d'organisation souhaite marquer le coup.

*Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie, service communication : [festival.sculpture@labresse.fr](mailto:festival.sculpture@labresse.fr) 03 29 25 40 21*

## Report du Festival Camille Claudel

Pour la deuxième année consécutive, avril rime avec «le Festival ne tient qu'à un fil» ! Si en 2020, il a été choisi d'annuler la 29<sup>e</sup> édition, la municipalité a, cette année, décidé de retenter sa chance et de le reporter en septembre.

Les neuf sculpteurs professionnels et les quatre élèves sélectionnés, ainsi que la Maison du Granit prendront leur quartier au niveau de l'espace Loisirs Patinoire du 7 au 19 septembre pour réaliser enfin leurs œuvres sur le thème Tabou.

En parallèle, se tiendront les boutiques et marchés du Festival à la Halle des Congrès et à la Maison de La Bresse.

Le tout sous réserve de conditions sanitaires meilleures et d'accord préfectoral.



**Marc Morel**  
construction

couverture - bardage - zinguerie - maçonnerie

La Bresse 88250  
03 55 23 54 23



**Laurence VANHAEREN**  
Lau de la Vallée  
Ecrivain public

Récits de vie - Courriers pro. et privés  
Thèses - C.V. - Lettres de motivation  
Ateliers d'écriture - Ecriture créative

+33 6 48 49 51 54 [www.laudelavallee.com](http://www.laudelavallee.com)

# TRIBUNE

## Article du groupe majoritaire

**Au printemps, certains sèment le doute...**

Lors des dernières séances de travail, en Conseil Municipal, en Conseil d'Administration de la RME, du CCAS et de l'OTL, nous avons examiné et adopté les budgets pour l'année 2021. Exercice qui nécessite beaucoup de réunions de travail afin d'examiner les besoins des différents services, en tenant compte des ressources financières disponibles dégagées de l'exercice précédent, et en évaluant les dotations et subventions possibles sur les différents programmes.

Puis viennent les séances de validation où tous les élus peuvent obtenir toutes les informations qu'ils désirent.

Le premier vote concerne le compte administratif de l'année précédente, c'est-à-dire le résultat au vu des dépenses et des recettes effectivement réalisés. Ce compte administratif n'est en aucun cas élaboré par les élus mais n'est bien que l'observation des opérations effectivement passées en comptabilité.

Cas particulier pour la RME cette année, suite aux changements de ses statuts : seul le compte administratif 2020 a été validé par le Conseil Municipal, après que les explications demandées aient été données, et malgré le fait que la minorité ait émis des doutes sur la sincérité de ses comptes en provenance de la perception. Le budget 2021, lui, a bien été examiné en Conseil d'Administration de la RME, où il fut adopté à l'unanimité, après avoir échangé sur ses composantes et en donnant toutes les réponses aux membres du C.A

A en croire la tribune ci-contre de la minorité, les élus n'ont pas eu les réponses aux questions qu'ils se posaient ; de fait ils imaginent des explications sans fondements. Ils sont même étonnés du montant trop élevé de reversement de la RME dans le budget communal, alors que leur seule inquiétude, lors du changement de statuts, était justement que ce reversement soit minimal voire inexistant puisque ce ne serait plus le conseil municipal qui en déciderait !!! Nous avons déclaré alors que la réversion se ferait après échanges entre les instances de la municipalité et de la RME... ce qui fut le cas. Nous avons décidé en concertation que celle-ci serait de 900 000 €, mais à priori pas au goût de la minorité qui fomentait sur son bien-fondé et qui élabore des explications douteuses...

Les résultats 2020 de la RME permettent de contribuer au budget de la commune, comme réclamé par les membres de la minorité en décembre 2020...

Nous ne pouvons pas laisser dire que nous cachons les documents, que nous ne travaillons pas en transparence... Lorsqu'un élu demande des renseignements ou des explications, il les obtient, que ce soit à la mairie, à la RME ou ailleurs. Les services et les élus répondent sans problèmes.

La démocratie commence par le dialogue et l'écoute, ce que nous mettons en œuvre, malgré des écrits qui veulent semer le doute...

La situation de la RME est saine, les investissements constants dans la qualité de ses installations et dans son réseau ont permis de réaliser une belle année et de contribuer au budget de la commune. Que les élus de la minorité se rassurent, la RME a gardé les marges de manœuvres nécessaires à son fonctionnement et à ses investissements. C'est certainement pour cette raison que l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ont adopté le budget RME 2021 à l'unanimité, majorité et minorité comprises...

Tous les budgets sont construits avec sincérité, et surtout en fonction de la situation compliquée que l'on traverse. Nous faisons le choix d'être prudents, n'ayant aucune visibilité sur les compensations promises, et de faire en sorte de ne budgéter que ce qui est possible avec les financements présents et connus, en privilégiant la fin des programmes déjà en cours.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

*Article déposé le 7 avril pour parution début mai.*

### Le droit à l'information

La majorité indique dans la tribune de janvier 2021 «... les commissions, les conseils d'administration ou d'exploitation des entités communales fonctionnent et sont là pour travailler sur les dossiers avant qu'ils ne soient présentés en conseil... ». Très bien. Nous n'attendons que cela. Encore faut-il disposer de tous les documents de travail, et ce, dans les délais légaux. Dernièrement encore, nous n'avons eu les comptes administratifs 2020 de la Régie Municipale d'électricité que le soir même du conseil municipal du 29 mars. C'est la dernière année que le conseil votait les comptes de la RME à seule autonomie financière. Ce document n'a pas été présenté ni expliqué lors de la commission finances du 18 mars. Ce document ne figurait pas non plus dans les annexes de l'ordre du jour alors que nous disposions depuis le 18 mars de tous les autres comptes administratifs et budgets. Nous l'avons découvert à 20h le soir même et nous n'avons pas pu l'analyser posément. De plus, pour comprendre ces chiffres il aurait fallu disposer de l'année 2019 en comparatif. Ce qui n'a pas été le cas.

### Et pourtant, une année 2020 exceptionnelle pour la RME

Seuls les deux chiffres du résultat ont été communiqués en commission finances à savoir 1 207 752 € en fonctionnement et 483 099 € en investissement pour acter la fin de la gestion communale et l'affectation de ces résultats à la nouvelle RME.

*Année exceptionnelle en termes de résultats mais également atypique* : arrêt de la centrale du lac des Corbeaux pendant 3 mois, élections en mai entraînant un budget tardif non favorable aux investissements, fort ralentissement de l'activité des entreprises lié à la pandémie. Ce dernier point expliquerait-il l'essentiel du bon résultat de 2020 ? Une baisse des achats d'électricité à l'extérieur alors même que les recettes se sont maintenues au même niveau qu'en 2019 ?...

### Reversement de 900 000 € au budget communal 2021

Pourquoi 900 000 € qui prive la RME de financement pour ses investissements ? La moyenne des six dernières années ? 360 000 €...

### Pas d'explications, des questions

Besoin d'équilibrer le budget communal principal ? Probable, les dépenses de fonctionnement ont grimpé de 14% alors que les recettes de fonctionnement ont baissé de 4% entre 2014 et 2020.

Besoin d'autofinancement ? Probable, un budget d'investissement 2021 en hausse mais sans réel programme structurant subventionnable.

Moins de reversements liés aux Délégations de Service Public ? Certain.

Pas de reversement de la forêt ? Certes, le marché est saturé à cause du bois scolyté, mais c'est la cinquième année depuis 2015 qu'il n'y a pas de reversement de la forêt au budget communal principal...

### Pas de documents, pas de vote

En conséquence, nous n'avons pas participé au vote d'approbation du compte administratif de la RME. La majorité explique qu'elle ne cache rien. Elle oublie que nous représentons aussi la population, nous sommes élus, nous avons à voter des délibérations en âme et conscience ! Comme la loi l'oblige, nous devons disposer des documents de travail pour les analyser et exprimer si nous sommes d'accord ou pas. Plus largement, nous voulons que la majorité nous présente les projets concernant La Bresse et tous ses habitants, dans leur globalité, et pas seulement des bouts de projets parce qu'il faut vite délibérer pour avancer.

**L'information et la communication sont les clés de la démocratie.** Elles évitent bien des malentendus, des incompréhensions, des pertes de temps à rechercher l'information y compris en pleine séance de conseil.

Les élus du groupe minoritaire

# LE DOSSIER

## Le budget



*Tous les ans, au cours du premier trimestre, les services et les élus élaborent le budget communal et celui de toutes les structures. Le vote de ces budgets permet de véritablement donner corps à l'action municipale.*

*Ces budgets sont maîtrisés et permettent de fixer la ligne de conduite pour cette année 2021.*

*Nous vous proposons, dans ce dossier, une brève présentation illustrée des résultats 2020 et du budget 2021 de la ville, plutôt qu'une liste rébarbative de comptes comptables.*

*Je vous souhaite une bonne lecture  
Maryvonne Crouvezier*



# LE DOSSIER

## Le budget communal

Le budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

Le **Budget Primitif** de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice.

Il est composé de deux sections :

La section de fonctionnement : comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...).

La section d'investissement : comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves...).

Le Principe de la comptabilité publique de la commune repose sur deux documents :

Le **compte administratif** qui compile tous les mouvements de dépenses et recettes de l'année, établi par la Commune, qui permet de rapprocher les prévisions inscrites au budget 2020 et les réalisations effectives, et de présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le **compte de gestion**, établi en parallèle par la Trésorerie générale chargée du recouvrement des créances, du paiement des dépenses, de l'encaissement des recettes.

En fin d'exercice, les résultats émanant de ces deux documents doivent être identiques, au centime près.

Ces documents ont été étudiés, validés et votés par le Conseil Municipal, dans sa séance du 30 mars dernier, et sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr).



## Les comptes administratifs 2020

Le Compte administratif 2020 du budget principal communal présente sur sa section de fonctionnement, un **excédent de 1 652 055,28 €**.

Le besoin de financement pour couvrir la section d'investissement s'élevant à **889 897,37 €**, le solde disponible d'un montant de **762 157,91 €** sera reporté en section de fonctionnement au budget primitif 2021.

Ce résultat tient compte des incidences tant en dépense qu'en recette, de la crise sanitaire due à la Covid-19, mais dont les réels effets se mesureront probablement courant 2021, car beaucoup de recettes comptabilisées sont calculées en fonction de l'année précédente.

Il est à noter que l'excédent du budget annexe Régie Municipale d'Électricité, qui a été clôturé au 31/12/2021, doit être intégré au budget principal. Il conviendra donc d'ajouter au résultat reporté de 2021, 1 207 542,01 € en section de fonctionnement et 483 099,93 € en section d'investissement.

Une maîtrise des dépenses au plus juste et un contrôle des autorisations de dépenses par le service des Finances ont permis d'optimiser le résultat 2017.

## Section de Fonctionnement

### Recettes de fonctionnement : 9 069 673 €

Se déclinent en 5 grands postes :

**Les Produits des services (816 803 €)** : produits agricoles et forestiers, concessions cimetières, cantine, crèche, garderie, et surtout mise à disposition de personnel et remboursement frais.

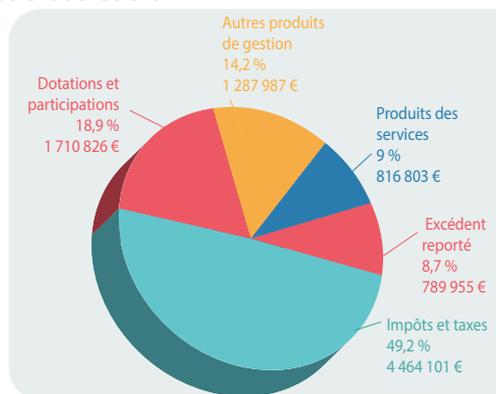
### Les impôts et taxes (4 464 101 €) :

principalement les contributions directes (taxes d'habitation, taxes foncières foncières sur non bâti, contributions foncières des entreprises...), les taxes de séjour et taxes sur remontées mécaniques perçues et reversées à l'OTL.

**Les dotations et participations (1 710 826 €)** : recettes versées par l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) (voir évolution ci-après).

**Autres produits de gestion (1 287 987€)** : notamment le reversement du budget RME, (450 000 €), et redevances des DSP, revenus des immeubles.

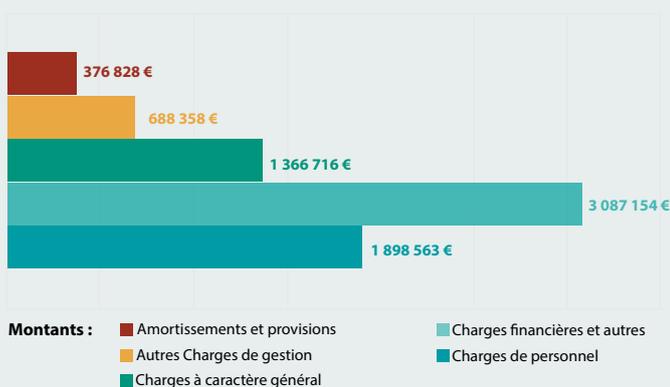
**Excédent reporté (789 955 €)** : excédent de l'exercice 2019.



## Dépenses de fonctionnement : 7 417 618 €

Les **charges à caractères générales** sont des charges d'énergie, carburant, chauffage, entretien de bâtiments et de voiries, de maintenance, de prestations de services.

### Dépenses de fonctionnement - 2020 7 417 618 €



Les **charges de personnel** sont les rémunérations, charges patronales, assurances statutaires.

Elles n'ont subi que les augmentations dites de GVT (glissement vieillesse technicité) liées au déroulement des carrières des agents, et les augmentations suite à l'application du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) de la fonction publique. Elles représentent 41.6% de nos dépenses de fonctionnement, ce qui est dans la norme des communes de même strate.

Les **Autres charges de gestion** sont principalement constituées des subventions attribuées aux associations, aux établissements scolaires, au CCAS, à l'OTL, au reversement de la taxe de séjour et de la taxe sur les remontées mécaniques à l'OTL, et au contingent SDIS.

Les **Charges financières et autres** englobent entre autres les intérêts des emprunts, et une subvention exceptionnelle à l'EHPAD pour combler la perte de recettes suite à la pandémie de Covid qui a frappé notre maison de retraite au dernier trimestre 2020.

Le dernier poste de charges de fonctionnement comptabilise les amortissements des investissements réalisés en 2020 et années antérieures.

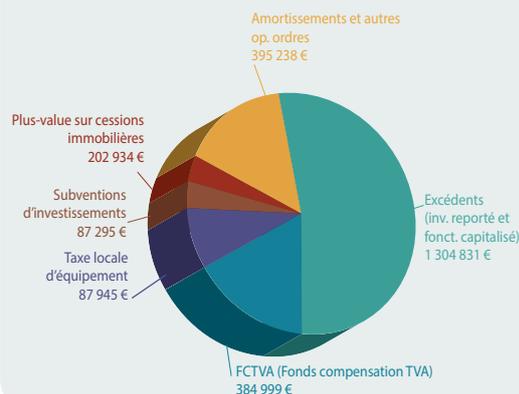
## Section d'investissement

### Recettes d'investissement

Les principales recettes sont :

■ Les **subventions** comptabilisées dans l'année. Un décalage dans le versement de ces subventions est à prendre en compte, à savoir : un acompte est

### Recettes d'investissement - 2020



enregistré au démarrage des travaux subventionnés, le solde de la subvention n'est versé qu'à la fin du dossier administratif de l'investissement concerné.

■ Le **FCTVA** (récupération d'une partie de la TVA des investissements de l'année A-1).

■ La **Taxe locale d'équipement** perçue lors d'opérations immobilières.

■ L'excédent de fonctionnement capitalisé, le solde d'exécution des investissements des années antérieures sont considérés également comme des recettes d'investissement.

Toutes ces recettes ont été utilisées pour faire face aux dépenses permettant d'accroître ou de maintenir le patrimoine de la commune, et ont permis également le remboursement en capital de la dette.

### Dépenses d'investissement - 2020



# LE DOSSIER



<b>Impact direct de la crise sanitaire sur le résultat 2020 :</b>	153 158€
<b>Achats de masques, gel, gants, prod. Entretien</b>	22 440 €
<b>Subvention Exceptionnelle Ehpad</b>	50 000 €
<b>50 % dégrèvement except. sur Cotisation foncière des entreprises (CFE)</b>	75 000 €
<b>Droit place non facturé aux commerçants</b>	5 718 €

## Les résultats des comptes administratifs (C.A) annexes

Pour l'exercice 2020, les résultats se présentent comme suit :

### Le C.A Forêt



Le budget forêt enregistre un **excédent** de clôture de **229 521,80 €**, supérieur à celui de l'année 2019, mais moins élevé que certaines autres années passées. Ceci s'explique par la diminution des ventes de bois, du fait des intempéries et des dégradations occasionnées par les scolytes nécessitant l'exploitation d'autres parcelles de communes sinistrées. Cet excédent ne permettra pas de reversement au budget communal. En effet, après couverture du besoin de financement d'investissement de 8 854,27€, le solde (220 667,53 €) sera affecté à la section de fonctionnement de l'année 2021. Il permettra d'alimenter ainsi la ligne « autofinancement prévisionnel » et de pallier aux baisses de recettes probables due à la chute des ventes de bois, conséquence de l'infection des bois par les scolytes.

### Le C.A Régie Municipale d'Électricité (RME)

La RME enregistre un résultat excédentaire d'un montant de 1 207 542,01 €. Ce dernier s'explique par la fluctuation des taxes spécifiques à l'industrie électrique, comme la CSPE, dont le reversement était très élevé en 2019 contrairement au versement que la RME avait dû faire en 2018. Ce reversement avait causé le déficit, qui avait dû être repris au budget primitif de 2019. La section d'investissement est elle aussi excédentaire de 483 099,93 € ne nécessitant pas de financement provenant de la section de fonctionnement.



Ce budget annexe de la ville de La Bresse a été clôturé au 31/12/2020 suite à un changement de statut. Cette clôture implique que les résultats de l'année 2020 soient repris par le budget principal. Ces deux excédents seront donc repris respectivement au budget principal en section de fonctionnement et d'investissement puis reversé à la nouvelle structure.

### Le C.A Service des Eaux

Le Compte Administratif 2020 de ce budget présente un excédent de fonctionnement de 130 165,91 €. Après couverture du besoin de financement du programme d'investissements (108 249,39 €), le solde de 21 916,52 € sera reporté sur la section de fonctionnement du Budget Primitif 2021.



### Le C.A Animation,

Assujetti à la TVA, retrace les opérations des concerts et spectacles générant des entrées payantes et bénéficie d'une participation communale. Il enregistre sur 2020 un excédent de 425,57 € qui sera reporté en 2021.



### Le C.A Locations de fonds,

Assujetti à la TVA, enregistre les opérations liées à la location de cellules du bâtiment Usine du Daval. Il présente un excédent de fonctionnement de 1 529,64 € et sera reporté en 2021. Ce budget présente un excédent d'investissement et ne nécessite donc pas un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

### Le C.A Services extérieurs des Pompes Funèbres

Dédié aux opérations d'utilisation du funérarium enregistre un déficit de 109,28 € qui sera reporté sur l'exercice 2021. Ce déficit a diminué par rapport à 2020 suite à la hausse significative de l'occupation du funérarium due aux conséquences de l'épidémie de Covid-19.

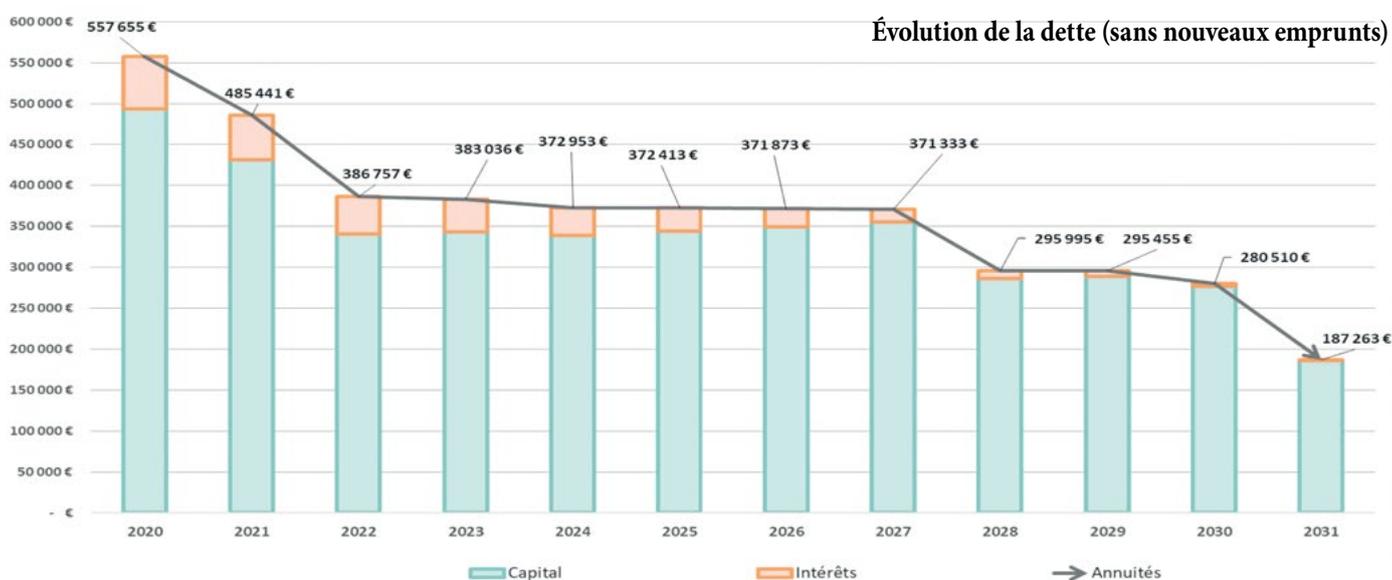
### Les Budgets Lotissements

Ils sont ouverts temporairement pour individualiser les opérations de travaux d'aménagement du lotissement puis celles de la vente des terrains. Dès que la dernière parcelle est vendue, le budget concerné est soldé et son résultat est repris par le budget principal.



## Budget communal – évolution de la dette

EVOLUTION DE LA DETTE au 31 DECEMBRE 2020												
Exercices	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Capital	493 162 €	431 368 €	341 104 €	343 234 €	338 924 €	344 172 €	349 577 €	355 145 €	286 086 €	288 591 €	276 720 €	186 209 €
Intérêts	64 493 €	54 073 €	45 653 €	39 802 €	34 029 €	28 242 €	22 297 €	16 188 €	9 909 €	6 863 €	3 789 €	1 054 €
Annuités	557 655 €	485 441 €	386 757 €	383 036 €	372 953 €	372 413 €	371 873 €	371 333 €	295 995 €	295 455 €	280 510 €	187 263 €
<b>ENCOURS au 31 Décembre</b>	<b>3 541 130 €</b>	<b>3 109 762 €</b>	<b>2 768 658 €</b>	<b>2 425 424 €</b>	<b>2 086 500 €</b>	<b>1 742 328 €</b>	<b>1 392 752 €</b>	<b>1 037 607 €</b>	<b>751 521 €</b>	<b>462 930 €</b>	<b>186 209 €</b>	<b>- €</b>



Dette par habitants : 823 € (inférieure à la moyenne de la strate des communes de 3500 à 5000 habitants : 899 €)

Ratio désendettement en années : 3.1 années

## Évolution de la fiscalité communale

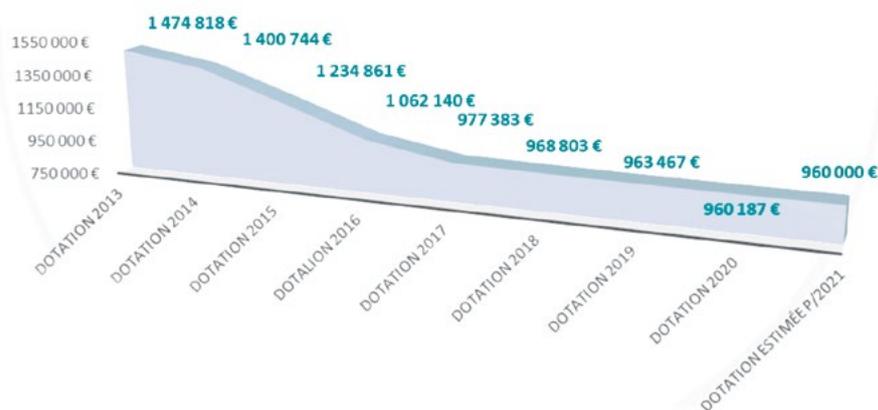
Dans un souci de modération de la pression fiscale, les taux communaux d'imposition resteront inchangés par rapport aux taux appliqués depuis l'année 2017. Seules les bases communiquées par les services des impôts, et sur lesquelles sont appliqués ces taux, sont revalorisées de 0.02% par rapport à 2020.

Pour le particulier, la taxe d'habitation ne sera plus perçue (sauf exceptions et résidences secondaires). Seule la taxe foncière (sur le bâti et sur le non bâti) et la CFE pour les entreprises concernées seront encore appliquées.

Pour les recettes dans notre budget communal, la compensation de la perte de taxe d'habitation devrait se faire par le transfert de la part départementale du foncier bâti revenant à la Commune.

## Évolution de la DGF – Dotation globale de fonctionnement

### Dotation globale de fonctionnement (DGF)



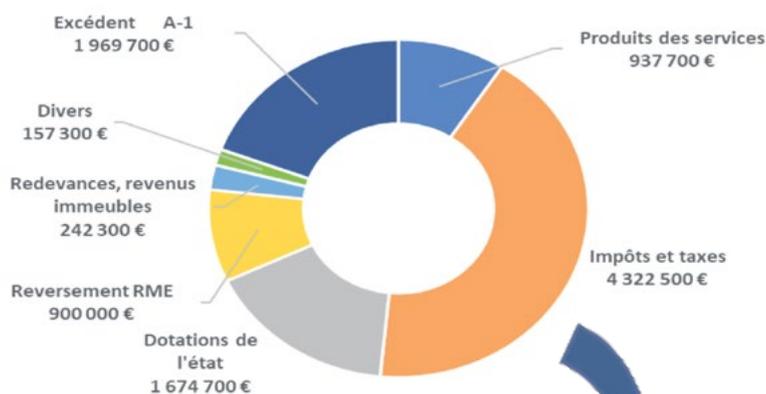
# LE DOSSIER

## La prévision budgétaire 2021

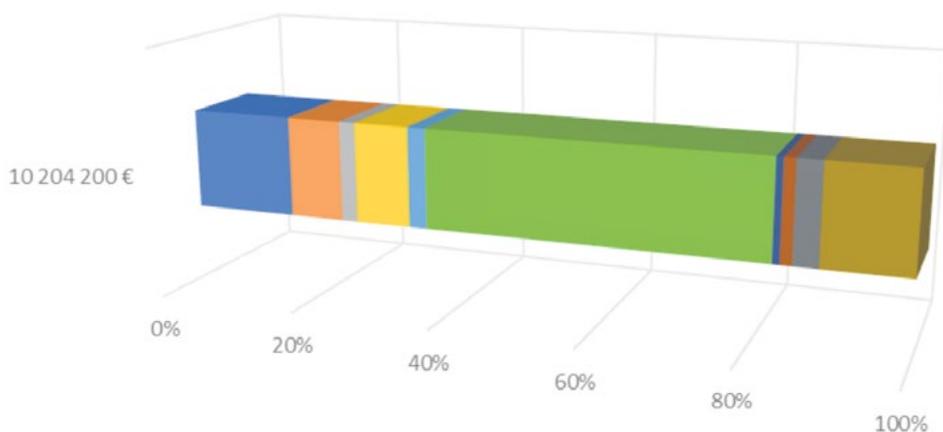
Après une année 2020 impactée par cette crise sanitaire du Covid-19, les prévisions se doivent d'être prudentes pour 2021 et les années suivantes. Les orientations de ce budget primitif 2021 s'inscrivent dans la stricte continuité des budgets précédents, c'est-à-dire une grande rigueur, un maintien des charges de fonctionnement à un niveau raisonnable et la réalisation de travaux conformément au programme engagé. Le but premier consiste à proposer un service public de qualité à la population.

**Le budget de fonctionnement, voté à l'équilibre à 10 204 200 €.**

## Ressources 2021 de fonctionnement escomptées



## Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2021



- Action économique
- Aménagement & Urbanisme
- Ecoles et Culture
- Opérations non ventilables
- Sécurité
- Services généraux
- Social/Famille /Logement
- Sports et jeunesse
- Subventions associations
- Virement prévisionnel à l'investissement



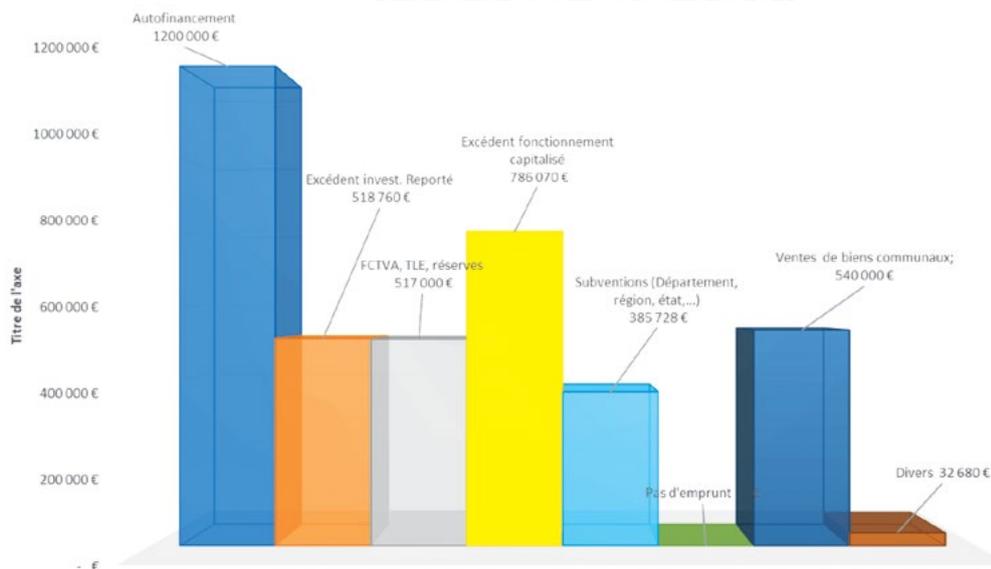
## Investissements prévisionnels

Après une année 2020, qui a vu l'économie ralentie suite à la pandémie du coronavirus, le budget 2021 se veut raisonné. La priorité est donnée aux travaux et investissements déjà programmés en 2020 et non réalisés.

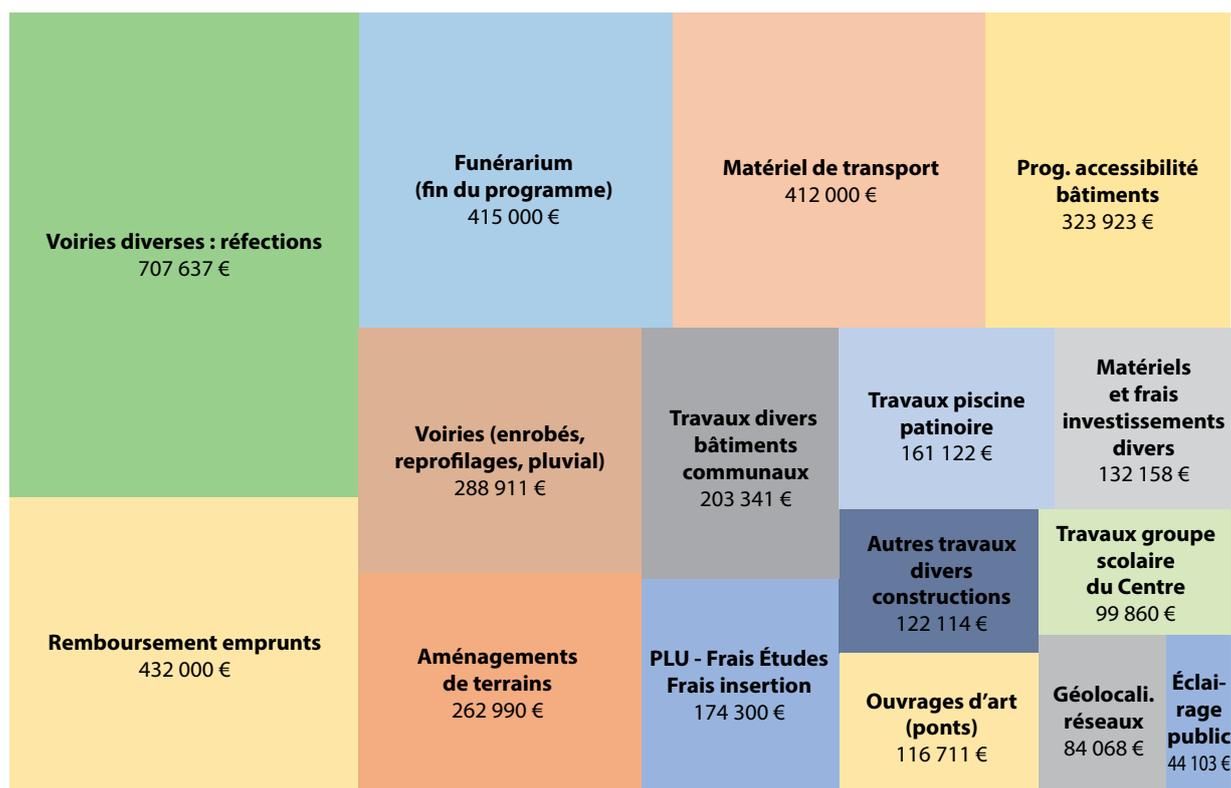
Pas de nouveau bâtiment sortant de terre en 2021, mais principalement des études pour réaménager, moderniser, réhabiliter des bâtiments communaux actuels, des travaux de modernisation de voirie et de réseaux (la saison hivernale plus rude que ces dernières années fait apparaître davantage de dégradation de chaussée, à inclure au programme de renouvellement des couches de surface, en enduits bicouche et en enrobés), des travaux d'entretien du patrimoine.

Pas de recours à l'emprunt pour financer les investissements prévus.

## Financement des Investissements 2021



## Investissements - Dépenses prévisionnelles 2021



# DANS LE RETRO

## Travaux



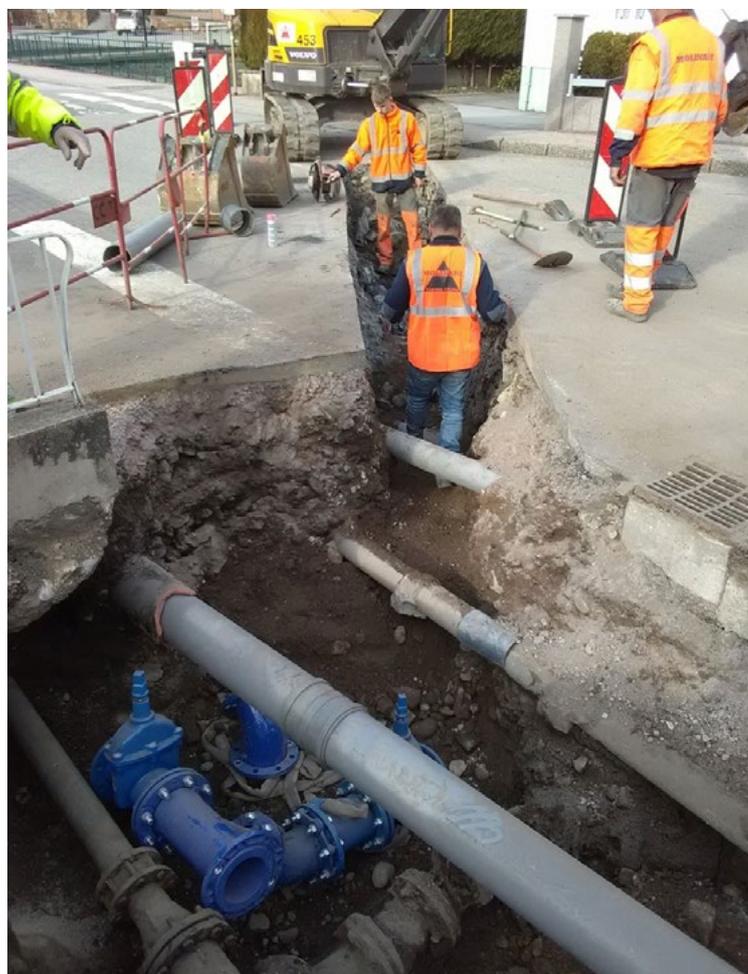
### Bouclage des réseaux Clairie et Hohneck par le pont de la Clairie.

Initiés par le Service des Eaux, les travaux menés par l'entreprise Molinari consistaient à interconnecter deux des réseaux principaux de la Commune provenant de la source des Planches, celui de la rue Paul Claudel et celui de la rue de la Clairie.

Un premier bouclage avait été réalisé en 2020 entre le pont des Champions et la rue du Planot Paris. Toutefois il manquait encore un bouclage pour revenir à la canalisation principale de la Grande rue. Le seul existant se trouve au niveau du pont des Proyes, mais ne dispose que d'une canalisation d'un diamètre insuffisant.

Les travaux ont donc consisté en la pose d'une conduite de 150 mm de diamètre entre la canalisation principale

de la grande rue et celle existant au niveau de la Villa d'Asie. Mais la mission s'est avérée compliquée en raison du nombre important de réseaux existants : chaleur, Télécom, basse et haute tension, et eaux usées et pluviales.



Le passage sur le pont étant déconseillé (risque de ruptures dues aux vibrations liées à la circulation), c'est une traversée sous trottoir qui a été choisie. Cependant en raison de l'impossibilité d'avoir une profondeur minimum d'un mètre, pour préserver la canalisation du gel, il a fallu poser une canalisation PEHD calorifugée, plus souple donc avec une meilleure tenue aux vibrations de l'ouvrage. Le raccordement des éléments a été réalisé par électro-soudage.

À la demande de la Régie Municipale d'Électricité (RME), quelques fourreaux ont également été posés en attente dans le trottoir pour éviter de tout recasser en cas de besoin.

Initialement prévus sur trois semaines les travaux ont été interrompus en raison de la neige, qui s'est invitée au mois de mars, mais rapidement l'entreprise a pu reboucher les tranchées et poser les enrobés pour rétablir la circulation.



## Groupe Saint-Laurent

### Portes ouvertes virtuelles à l'école Saint Laurent !

Cette année, les portes ouvertes ne peuvent avoir lieu comme habituellement. Cependant, l'école Saint Laurent les propose sous forme virtuelle, grâce à deux films réalisés à l'aide de partenaires.

Le premier, proposé par l'entreprise Figures Imposées, s'apparente à un spot publicitaire permettant un premier contact avec l'école, qui se veut inclusive et ayant la chance de se situer au cœur du parc naturel des Vosges.

Afin de compléter cette vidéo, un second film a été réalisé par l'enseignante Isabelle Fresse et son fils Émilien. Il permet de rencontrer l'ensemble des enseignants dans leur classe ainsi que de présenter les pédagogies utilisées et les nombreux projets de l'école (voyages, art, sport, lecture, langues...). Les enfants sont accompagnés tout au long de leur scolarité afin de bénéficier d'un enseignement de qualité dans une ambiance conviviale et agréable.

*Retrouvez les vidéos sur Youtube et Facebook « Saint Laurent La Bresse » ou sur le site de l'école.*

*Pour la visite « en vrai », prise de rendez-vous au 03 29 25 41 61.*



### Sacré Jean-Claude !

Le téléphone sonne : c'est Jean-Claude qui doit réparer les chaises de l'école.

Il faut toutes les sortir dans la cour.

Tant pis, les élèves devront donc travailler debout !

Mais tous les enfants se prennent au jeu !

Et finalement : POISSON D'AVRIL !!!

Les enfants apprennent la blague en découvrant un joli poisson accroché à l'arbre de la cour.

Même s'ils sont un peu petits pour comprendre, ils ont tout de même bien rigolé.

Du reste ils n'ont même pas vu Jean-Claude...

### Sortie Forêt

Quatre étudiants en deuxième année de BTS au Lycée Agricole et Forestier de Mirecourt ont fait découvrir aux sixièmes les aspects de la forêt, dans le cadre d'un « Projet Initiative et de Communication ».

Grâce à des panneaux très clairs et des explications précises, les jeunes passionnés ont ainsi abordé les quatre aspects de la forêt :

- Production : exploitation des bois, outils du forestier
- Protection : paysages, tourbières, Grand Tétras
- Accueil du public : sentiers de randonnée, VTT
- Faune : différentes espèces, chasse, dégâts du gibier.

Des questions sur les essences des arbres ont agrémenté cette randonnée-découverte, qui s'est terminée par un goûter au CDI du collège.

Qu'il est bon d'apprendre en s'amusant, marchant, posant des questions, et en essayant des outils ! Une belle méthode pour rendre les élèves sensibles à la nature.



# DANS LE RETRO

## La Tourterelle

### Les Petits de la maternelle découvrent la ferme

Les cinq sens des Petits et Tout Petits ont été mobilisés lors de la visite des fermes locales du Saichy et d'Entre Les Gouttes, le 25 mars dernier. Les enfants ont beaucoup apprécié cette sortie et remercient les deux établissements pour leur accueil.

Cette visite s'intègre pleinement dans le thème de la ferme et ses animaux, abordé ces dernières semaines en classe.

Durant cette période, les enfants ont fait de multiples découvertes grâce à diverses activités : coin ludique, jeux de société, tarte au munster blanc d'anniversaire, éveil au goût (fromages et autres laitages), le tout complété par une approche documentaire, littéraire et artistique.



## Concours Facebook

Félicitations à Amandine Mino, grande gagnante du concours de Pâques organisé sur la page Facebook La Bresse. Elle est repartie avec un lot de goodies à l'effigie de la ville !

Vous aussi, tentez votre chance et participez aux prochains jeux concours sur la page Facebook La Bresse.



## La Bressaude - Du côté des sections



### Athlétisme

La section athlétisme a été pourvue d'un local de rangement pour son matériel aux abords du stade des Champions. Cet aménagement, bientôt opérationnel, permettra d'avoir à portée de mains les outils nécessaires pour les entraînements. Cela dégagera également de la place pour les autres sections dans le gymnase.

Le Comité remercie la municipalité de cette réalisation importante.

### Pétanque

Ne pouvant pas jouer dans les bouledromes, les pétanqueurs bressauds ont été privés d'entraînement et de concours en intérieur durant toute la période hivernale.

Le beau temps qui arrive permet aux joueurs bressauds de s'entraîner en extérieur en respectant les consignes sanitaires de la fédération.

Déjà beaucoup de concours départementaux prévus au printemps ont été annulés. Pour le moment, les deux concours vétérans sont toujours prévus au mois de juin à La Bresse, ainsi que les traditionnels tournois vacanciers des mois de juillet et août.



## Le mot du Président :

### «Gardons l'esprit positif malgré tout !

Au mois de mars, l'enneigement resté important et les premiers rayons de soleil ont permis aux licenciés de plusieurs sections sportives d'en découdre lors de chronos nationaux et de participer aux compétitions internationales restées au calendrier. Les sections ont également organisé des sorties éducatives et réinvesti les terrains et infrastructures extérieures pour relancer les entraînements autorisés. Plusieurs compétitions officielles sont même inscrites dans les calendriers de quelques sections conduisant aux premiers travaux de préparation.

### Mention spéciale au Ski Club

Le ski club, avec sa Présidente Odile Munsch, a encore déployé une activité importante et a offert, avec ses nombreux compétiteurs, l'une des plus belles saisons hivernales de son histoire : participation à 10 compétitions, 22 épreuves et 13 podiums à la clé.

### À retenir :

En biathlon, les titres de championne du monde de relais par équipe, de championne de France de mass-start, et la médaille de bronze en finale de l'IBU Cup (Coupe du Monde circuit B) en relais mixte simple pour Paula Botet. Les troisièmes places d'Amandine Mengin et Martin Botet aux championnats de France. Enfin une petite larme à l'œil pour Chloé Remy qui a participé à la dernière compétition de sa carrière sportive de haut niveau. La Bressaude lui souhaite bonne route et la remercie de sa ténacité et de sa bonne humeur !

En ski de fond, le titre de vice-championne de France mass-start pour Léonie Perry et la médaille de bronze pour Delphine Claudel.

En combiné et saut spécial, nos trois représentantes ont complété la moisson avec la médaille de bronze d'Oriane Didier sur le combiné toutes catégories des championnats de France.

Ainsi que plusieurs belles quatrième et cinquième places de Justine Mengin et Maëla Didier.

Le ski club de La Bressaude, avec ses six médailles, totalise le plus grand nombre de médailles aux championnats de France de ski nordique, ex aequo avec le ski club de la Clusaz.

Un grand merci au Président de la FFS, Michel Vion, qui a su convaincre les autorités de permettre à tous la pratique du ski nordique cet hiver. »



Pour participer aux compétitions, les sportifs sont tenus de présenter des tests PCR négatifs. On leur pardonnera donc de nous offrir leur beau sourire !



# DANS LE RETRO

## Les p'tits amis de Oui-Oui

### Vent de printemps

Dans cette période, il faut garder le cap et être solidaire : le multi-accueil a décidé de rester ouvert afin de pouvoir assurer la garde des enfants de parents à professions prioritaires.



Pour une majorité d'enfants, les portes de la structure ne s'ouvriront donc pas et pourtant la vie n'attend pas et suit son cours. Les œufs mis en couveuse ont éclot et les petites plantations vont pousser... Eh oui le printemps est la période idéale pour rapprocher l'enfant de la nature et de pratiques durables à travers des activités innovantes mises en place par l'équipe.

Nul doute que même à distance les enfants sauront prendre des nouvelles de la suite des événements. Vous aussi suivez cela sur la page Facebook des P'tits amis de Oui-Oui !

## Périscolaire

### Mars en folie



Ça glisse, ça glisse mais plus sur la neige, plutôt dans des bouées sur l'herbe... Quel plaisir pour les enfants inscrits au périscolaire du mercredi de s'éclater à Wiidoo Gliss !

Dans un domaine plus culturel, les enfants ont profité d'une visite à la Maison de La Bresse pour découvrir l'exposition de Claudine Aumeeruddy et s'amuser dans un atelier autour de la photo.

En prévision de Pâques des pompons ont été fabriqués pour réaliser des poussins.

Enfin le jeudi 1<sup>er</sup> avril, les enfants de l'école primaire ont dû faire face à de drôles de choses à leur arrivée : araignées sur le papier toilette, rubalise dans les classes, couchettes pour les CP, menu spécial... Tout cela sans oublier les poissons !

## ÉTAT CIVIL MARS 2021



### Naissances

- **Luce**, née le 2 mars à Remiremont, fille de Clémence Thomas et Yann Thimont
- **Nina**, née le 3 mars à Remiremont, fille de Tatiana Delacote et de Mickaël Claudel
- **Adrien**, né le 28 mars à Remiremont, fils de Virginie Lalevée et Julien Deruem

### Décès

- **Gabrielle Irma Curien**, âgée de 93 ans, domiciliée 17 C rue de la Claire, décédée le 22 février à La Bresse, veuve de Robert Émile Poirot
- **Michèle Marie Lucienne Dieudonné**, âgée de 66 ans, domiciliée 3 route de Niachamp, décédée le 24 mars à Remiremont, épouse de René Auer
- **Yvette Amélie Ehlinger**, âgée de 91 ans, domiciliée 3 impasse des Granitiers, décédée le 31 mars à Remiremont, veuve de Alfred Hubert Germain



**Rémi Curien**

Travaux Forestiers et Défrichement  
Débardage  
Transport de grumes et stères  
Abattage d'arbres gênants

12 Route de Lispach  
88 250 LA BRESSE

03.29.25.62.29  
06.81.46.02.28

remi.curien@wanadoo.fr



# INFOS PRATIQUES

## Services communaux

**Mairie : 03 29 25 40 21**

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h,  
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

**Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94**

**Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89**

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
Accueil du public sur rendez-vous

**Service urbanisme et gestion du patrimoine :**

**03 29 25 53 89**

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les  
lundi, mardi, jeudi et vendredi

**EHPAD (Maison de Retraite)**

**03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie**

**S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)**

**06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie**

**CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Mairie**

**03 29 25 40 21**

**Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00**

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement :**

**03 29 62 54 21**

2A rue des Proyes, 88 250 La Bresse

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

**Urgences à domicile : 15**

**Pompiers et urgences sur la voie publique : 18**

**Gendarmerie : 17**

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

**Service des eaux : 06 08 23 56 53**

**Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26**

**Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94**

## Services médicaux

**Service Médi-Garde**

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

## Médecins

**Uniquement sur rendez-vous**

**Dr Arnould**

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

**Dr Hofgaertner**

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h-12h et 15h-17h

Mercredi : 10h-12h et 17h-19h

Jeudi et vendredi : 8h-10h et 17h-19h

Samedi : 8h-10h

**Dr Leroy**

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h  
sauf le jeudi.

**Dr Ménière**

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Services sociaux

**Maison de services au public**

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

Les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

**ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60**

**Adavie : 03 29 35 23 06**

## La Poste

Lundi : 13h45-16h30 / Mardi : 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

## Infirmières

**Valérie Flieller et Éliette Foucal**

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

**Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine**

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

## Pharmacies

**Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237**

**Pharmacie des Montagnes**

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

**Pharmacie du Hohneck**

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

## Ambulances - Taxi - VSL

**Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95**

**Transmosel SARL : 03 29 25 60 60**

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :  
faites le 15

## Horaires d'été des déchetteries du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont  
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit  
leur commune de résidence.

**Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78**

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

**Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23**

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

**DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE**

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

**DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE**

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

## Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous.
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Samedi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10h30 à 12h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h.

# INFOSYMPAS

## Photo du mois dernier

### Dicton de mai

**Rosée de mai fait la prairie verte.**

Dicton alsacien ;  
Les proverbes et dictons d'Alsace (1894)

Mai rime avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment où les asperges vertes et blanches, blettes, petits pois, artichauts et radis affluent sur les étals. C'est aussi l'occasion de varier les plaisirs au quotidien avec des légumes cuisinés à toutes les sauces : quiches, tartes, risottos, gratins et woks.

Mai est également synonyme de gourmandise avec l'arrivée des fruits : fraises, cerises, rhubarbe, pomelo... Même si cette année les gelées du mois d'avril ont compromis de nombreuses récoltes, profitez de mai pour tester des recettes de panna cotta, clafoutis, crumble, tarte ou encore glace.

Puisqu'il faut bien commencer par le commencement, La Bresse Infos a choisi pour cette première recette du mois, une idée apéro !

## Tapenade d'asperges vertes

Pour changer de la tapenade d'olives, pourquoi ne pas se laisser tenter par une tapenade d'asperges vertes ? Vous pourrez la servir sur du pain frais ou toasté ou l'intégrer dans la composition d'une verrine.

**INGRÉDIENTS : 6 PERS.**

600 g d'asperges vertes

2 c. à soupe d'huile d'olive

Sel, poivre



### PRÉPARATION :

Préparation : 10 min

Cuisson : 20 min

1. Lavez les asperges, et pelez-les à l'aide d'un économe pour enlever les fibres dures qui peuvent être désagréables lors de la dégustation.
2. Dans une casserole d'eau portée à ébullition, plongez les asperges pendant 20 minutes.
3. Égouttez les asperges et mettez-les dans un mixeur, avec l'huile d'olive ainsi que le sel et le poivre.
4. Mixez jusqu'à obtenir la consistance que vous souhaitez et réservez au frais avant de servir.

### Astuces

Assaisonnement à votre convenance avec les condiments de votre choix.

Le petit plus de la rédaction : ajouter des pignons de pins ou des feuilles de menthe.

Si vous préférez l'asperge blanche, pas de problème, elle s'adapte très bien en tapenade également !